

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 65 (1936)

Heft: 13

Artikel: Le travail par équipes à l'école [suite]

Autor: Repond, Alfred

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041468>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dans le cadre de la recherche individuelle. *Cette recherche doit être sociale, donc collective.* De là, *nécessité d'un ordre* dans cette recherche. Cet ordre est réalisé par l'existence des institutions, famille, profession, état national, état international qui ont à assurer à l'homme, impuissant seul, l'accession à la matière indispensable à sa vie dans les conditions naturelles de sa vie sur cette terre.

Nécessité des institutions et collaboration organique entre elles sous la présidence de la justice sociale et sous l'action constante des pouvoirs humains, en premier lieu, de l'état national et international. Troisième loi.

L'Etat est établi ainsi de fait le gardien de l'ordre social qui préside à la vie du corps social, entité morale vivante dont l'âme est la justice sociale, et la fin la possibilité pour l'homme d'atteindre sa fin totale en lui assurant la possibilité d'atteindre ses fins particulières.

(A suivre.)

Dr A. SAVOY.

LE TRAVAIL PAR ÉQUIPES

A L'ÉCOLE

(Suite.)

VI. Le travail dans les différentes branches du programme.

Quelques exemples nous donneront une idée des réalisations pratiques du travail par équipes.

Langue maternelle. — « Le jeu de l'éléphant » tiré du livre de Sienkiewicz : Dans le désert et la forêt.

1. Le morceau est lu en commun.

2. La matière est répartie entre les équipes :

a) Sciences naturelles : l'éléphant ;

b) Géographie : la forêt vierge ;

c) Morale de l'histoire ;

d) Caractéristique des personnages.

La classe se divise en équipes qui :

I. a) recueillent la documentation sur les éléphants ;

b) recueillent la documentation sur la forêt vierge ;

c) démontrent la valeur du sacrifice ;

d) caractérisent les personnages.

II. lisent les comptes rendus, les discutent, approuvent ou corrigent les travaux, procèdent à la rédaction finale de tous les travaux.

Géographie. — Les moyens de transport.

Autrefois : un groupe se consacre à l'étude des moyens de transport terrestres (marche, chars, diligence, traîneaux). Un autre groupe, à l'étude des moyens de transport maritimes (canots, barques, voiliers).

A l'époque actuelle : un 3^{me} groupe étudie les moyens de transport terrestres (bicyclette, chemin de fer, auto, autocar, camion, tramway).

Un 4^{me} groupe s'occupera des moyens de transport maritimes. Un 5^{me} groupe s'occupera des moyens de transport aériens. Les groupes étudient ainsi tous les moyens de transport, en dessinant les modèles. Ils ont acquis des connaissances dans d'autres branches : par exemple pour l'automobile et l'avion dont la construction demande des notions de mécanique.

Les groupes examinent ensuite le rôle joué par les voies de communication à l'intérieur du pays, avec l'extérieur ; le rapport qui existe entre les transports et les grands besoins humains : nourriture, habitation, vêtements.

VII. Les résultats du travail par équipes.

Par la méthode du travail par équipes, les élèves acquièrent-ils autant, plus, ou moins de connaissances qu'avec les autres méthodes d'enseignement ? Les avis de ceux qui ont expérimenté la méthode sont partagés. Les uns (64 %) affirment que les élèves acquièrent plus de connaissances, que celles-ci sont meilleures, plus riches, plus durables et plus approfondies ; qu'elles sont assimilées par les enfants d'une manière personnelle et plus concrète. Quelques maîtres allemands et tchécoslovaques invoquent, comme preuve à l'appui, que les notes de baccalauréat sont meilleures depuis l'emploi de cette méthode. D'autres (29 %) estiment que par la méthode du travail par équipes, les enfants acquièrent autant de connaissances qu'avec n'importe quelle autre méthode ; mais que ces connaissances sont plus exactes, plus nettes, plus solides, ceci, à condition toutefois qu'un bon contrôle soit exercé. De l'avis d'autres pédagogues enfin (3 %), il semble que les élèves acquièrent moins de connaissances ; mais, quoique inférieures en quantité, ces connaissances l'emportent en qualité.

Il semble donc que d'une façon générale le travail par équipes donne des résultats très avantageux.

Le travail par équipes et les programmes.

Presque tous les praticiens de la méthode reconnaissent que les élèves acquièrent des connaissances conformes aux programmes.

Presque tous constatent que les connaissances acquises dépassent les programmes fixés, et cela sans provoquer aucun surmenage.

Les autres avantages reconnus et constatés peuvent se grouper sous les titres suivants : *Développement* de l'initiative, du raisonnement, de l'objectivité, de l'esprit expérimental, du sens de la responsabilité.

Le travail par équipes apporte aussi son appoint à la formation morale ; la vie libre en commun met en valeur les dons naturels des enfants et la valeur de chaque individu. La joie du travail se substitue aux récompenses. Les désirs de la production libre, l'habitude de la persévérance, l'esprit d'initiative et de décision, le goût de l'effort personnel, affirment la volonté des enfants de disposer raisonnablement de leur liberté.

Que devient la discipline dans le travail en groupes ?

Je cite quelques réponses à cette question :

« L'enfant qui est toujours occupé est discipliné sans aucune contrainte. »

« L'amour du travail et l'intérêt disciplinent tous les enfants, particulièrement ceux qui auraient des tendances à être agités. »

« Les groupes devant achever leur travail pour une date ou une heure déterminée, n'ont pas le temps de faire des sottises. »

Voici deux opinions contraires :

« Il est nécessaire que la discipline soit imposée au groupe ; sans elle tout travail serait entrepris inutilement et les enfants perdraient leur temps sans acquérir aucune connaissance. »

« L'emploi du travail par équipes entraîne plusieurs difficultés, dont les pires sont d'ordre disciplinaire et risquent souvent de compromettre le travail à accomplir. »

Il faut conclure, me semble-t-il, que le maître doit veiller à la discipline surtout au début de ses expériences. A ce moment les enfants sont encore dépaysés, ayant toujours été guidés pas à pas ; mais les groupes réagissent assez rapidement contre l'anarchie. Ils comprennent que l'observation des règlements est non seulement un devoir mais une nécessité.

VIII. Le maître et le travail par équipes.

Tous les praticiens de cette méthode déclarent avoir éprouvé des difficultés au début de leurs expériences. Durant les premières semaines les élèves sont déroutés. Bien que les élèves soient, à l'intérieur des équipes, unis par quelque chose de commun qui les intéresse, la cohésion nécessaire au travail leur manque. La rivalité entre les membres apparaît. Ces phénomènes très naturels disparaissent peu à peu. L'adaptation des enfants les uns aux autres se fait plus rapidement dans les groupes librement constitués. Il faut passer progressivement d'une autre méthode à celle-là. D'abord pour un problème, puis pour une branche, deux branches, puis à l'ensemble des branches. Le maître lui-même doit avoir une grande expérience de la méthode.

Quels sont les avantages « pédagogiques » ?

Cette méthode permet de mieux connaître et de mieux comprendre les enfants, de les observer en pleine activité. Le maître peut mieux suivre la formation des personnalités. Le travail par équipes révèle au maître le développement moral et social de chaque enfant.

Le maître qui use de cette méthode a la satisfaction de constater que le travail des enfants est facilité, que ceux-ci le comprennent.

Cette méthode permet aux enfants de réaliser leurs initiatives

et de défendre leurs opinions personnelles. Elle crée une atmosphère de travail joyeuse et intéressante. Quant au maître, l'application de cette méthode exige de sa part beaucoup de travail et beaucoup de temps, même en dehors de l'école. Elle exige des connaissances vastes et nettes, et un sens social très développé.

Lorsque les équipes sont en pleine activité, elles exigent du maître une grande attention et une surveillance intense : il doit donner des explications à chaque groupe, à chaque individu, en sorte que sa patience est mise à une plus rude épreuve dans le travail par équipes que par toute autre méthode pédagogique.

Que fait le maître dans le travail par équipes ?

Il va sans dire que le rôle du maître dans une classe qui applique cette méthode diffère de celui qu'il joue dans les classes où d'autres méthodes sont en usage. Le maître ne donne pas de leçon ; il est un observateur du travail des groupes ; tout en étant à leur disposition il intervient le moins possible. Il se borne à répondre aux questions qui lui sont posées. En intervenant trop souvent, le maître risque de nuire à la spontanéité et à l'originalité des enfants. Le maître ne donne pas immédiatement les explications, il ne communique pas son savoir, il s'efforce par des suggestions de leur faire trouver les solutions d'eux-mêmes.

Le rôle du maître n'est point diminué. Il doit organiser la vie de l'école de telle façon qu'elle constitue un milieu aussi favorable que possible à l'activité des enfants. Il doit fournir les matériaux que les élèves ne peuvent trouver d'eux-mêmes. Tout en laissant les élèves prendre des initiatives, le maître doit les guider et les surveiller pour prévenir toute dispersion, toute digression inutile, pour éviter l'exagération et la superficialité des discussions. On compare le rôle du maître dans le travail par équipes à celui d'un jardinier veillant à ce que les conditions soient favorables au bon développement de ses plantes.

IX. Le travail par équipes et les enfants difficiles.

Les paresseux (écolier paresseux, écolier qui, bien qu'en parfaite santé physique et morale, évite le travail). — Les avis des praticiens sont partagés :

1. Les uns (64 %) affirment que grâce au travail par équipes les élèves paresseux, même s'ils sont peut-être moins actifs que leurs camarades, ont été pris de l'envie de travailler.

2. D'autres (22 %) indiquent des moyens préventifs. Les enfants paresseux sont soumis à une surveillance sévère (le maître ou un chef de groupe). Puis placés dans un groupe spécialement actif, avec un travail précis. Les résultats sont appréciables.

3. D'autres enfin (14 %) estiment que le travail par équipes

a une mauvaise influence sur le paresseux. Que ces élèves esquivent la tâche, cherchent un groupe peu actif, se soustraient aux obligations.

Les enfants passifs. — On constate la disparition presque totale de cette catégorie d'élèves. Ces enfants deviennent actifs à cause du libre choix de leur thème de travail, de l'intérêt que leur inspire ce genre d'occupation. Il faut incorporer ces enfants aux groupes les plus actifs et les plus énergiques.

Les enfants instables et nerveux. — On constate généralement que les instables se calment et s'équilibrent au point de vue psychique, grâce au travail par équipes. Il faut traiter ces élèves avec tact, les aider beaucoup, les incorporer aux groupes d'enfants calmes.

Les enfants agités, bavards. — Le travail par équipes leur convient parfaitement. Au début ils sont bruyants, mais se calment peu à peu. Leur besoin de mouvement est satisfait et leur tendance à s'extérioriser exagérément est canalisée. Ces enfants créent des difficultés au début.

Les enfants bien doués. — Ils trouvent dans ce genre de travail de grandes possibilités de développement ; ils dépassent souvent les exigences des maîtres et des programmes. Ils font des progrès plus rapides que par n'importe quelle autre méthode.

Les enfants peu doués. — Ils se développent mieux dans le groupe que dans la classe. Ils prennent confiance en eux-mêmes, parce qu'ils peuvent faire preuve de leurs capacités dans le domaine pratique. Ils sont très heureux de réaliser leurs initiatives.

Ces quelques indications sur le travail par équipes à l'école, donnent une idée d'un procédé qui peut servir la cause de l'enseignement et de l'éducation, mais qui ne doit pas remplacer sans autre nos méthodes d'enseignement. Il faut y prendre ce qui est bien et apte à faire profiter davantage les enfants du temps qu'ils passent à l'école.

ALFRED REPOUD.

Résultats sociaux d'une coopération entre l'école et la famille dans une école infantine anglaise

Grâce à l'obligeance du journal *Teachers World and Schoolmistress*, le Bureau international d'Education est autorisé à donner le résumé de deux articles écrits par Miss Jessie Reid Crosbie, Directrice de l'Ecole infantine officielle de Salisbury à Liverpool (Everton).

L'école est située dans un quartier pauvre et peuplé. Les relations entre l'école et les familles des enfants ont toujours été cordiales et, lorsqu'il y a 6 ans, une belle « Nursery School » fut aménagée dans le bâtiment scolaire, une « Association des mères » (*Mothers' Fellowship*) se constitua, conformément au très vif désir exprimé par les mères elles-mêmes. La cotisation des membres de cette association est de 2 pence par an. Des causeries mensuelles ont lieu l'après-midi et portent sur des sujets